



La Plaine sur mer

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 16 Décembre 2025

Délibération n° 2025-114

Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	19
Pouvoirs :	3
Votants :	22

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 10 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, RICHEUX Sébastien, Adjoints,
LERAY Marc, BURLEN Isabelle, HERVÉ Catherine, DANET Sylvie, LABARRE Chantal, TISSIER Daniel, FOUCHER Maryline, BLONDEL Isabelle, LERAY Olivier, CHEREAU Sophie, PERISSION Olivier, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

LETOURNEAU Yvan donne pouvoir à DUGABELLE Denis, GENARD Régine donne pouvoir à HERVÉ Catherine, LASSALLE Dominique donne pouvoir à LERAY Marc

Absents non représentés

DOLU Cécile, GUILLEMOT Bernard, VINET Jacky, LUCAS Nathalie, LEBELLE Bernard

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'académie de Nantes

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Schéma Directeur des Espaces Numériques de Travail du Ministère de l'Education nationale (version 6.4) ;

Vu le Code de la commande publique dans sa version du 1^{er} avril 2019 ;

Vu la convention annexée ;

Considérant la nécessité de notre école à poursuivre l'utilisation d'un Espace Numérique de Travail ;

Considérant la nécessité d'adhérer au groupement de commande au marché ENT e-primo 2026-2030 ;

Considérant la nécessité de définir les modalités d'adhésion au groupement de commandes ;

Entendu l'exposé de Monsieur Maryse MOINEREAU - Adjointe,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'académie de Nantes jointe en annexe ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Danièle VINCENT
Maire



Benoît BOULLET
Secrétaire de séance

